

NEGOCIER ET METTRE EN PLACE UN ACCORD GPEC



Objectifs

- Préparer et conduire une négociation GPEC
- Rédiger un accord GPEC
- Faire le lien entre la GPEC et les autres actions RH

Public visé :

Toute personne du service de la fonction ressources humaines

Durée / Rythme :

- 14h / 2 jours

Prérequis :

- Aucun

Méthodes pédagogiques :

- Formation individualisée adaptée aux besoins personnels des stagiaires
- Formation en inter-entreprise (possibilité en intra-entreprise)
- Formation en Présentiel/Distanciel (possibilité mixte) animée par un formateur expert
- Alternance de contenus théoriques et d'exercices pratiques
- Accès à la plateforme pédagogique LEARNING ZONE

Suivi et Evaluation :

Contrôle continu (exercices, quizz...)

Emargement feuille de présence

Tarif Inter :

800€ net de taxe

Tarif Intra :

Nous consulter

Délai d'accès :

D'une semaine à 2 mois, selon le type de financement

Contact :

contact@envoll.fr

04 42 92 29 72

Accessibilité :

<https://envoll.fr/qui-sommes-nous/>

Intégrer le contenu obligatoire de la négociation

- Les mesures d'accompagnement dont la formation professionnelle
- L'évolution des activités et l'impact sur l'emploi

Définir les objectifs opérationnels de la négociation

- Les objectifs opérationnels de la négociation
- Le choix des objectifs et la conduite de la négociation

Préparer la négociation

- Les informations à fournir
- Le calendrier et les modalités de négociation

Déterminer le contenu de l'accord GPEC

- Le travail avec les représentants du personnel
- Les dispositifs de GPEC
- Le lien avec les actions annuelles : plan de mobilité, de formation, de recrutement, de gestion des départs, etc...
- La mise en œuvre des actions prévues par l'accord

Formaliser un accord GPEC

- L'importance du préambule
- Les clauses obligatoires à prévoir
- Les modalités de suivi et d'application de l'accord